

L'Anac et le BEIAA signent un mémorandum d'entente

MSM

Libreville/Gabon

LE directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), Dominique Oyinamono, et le directeur du Bureau d'enquêtes sur les incidents et accidents d'aviation (BEIAA), Dieudonné Mfoubou Moudhouma, ont signé, le mercredi 19 octobre 2016, un mémorandum d'entente. Cette signature, qui intervient cinq ans après la création du BEIAA, a pour but d'aboutir à la création d'un cadre de coopération visant à mutualiser les moyens de mise en œuvre de leurs différentes obligations en matière d'aviation civile, notamment dans le do-



Photo : Arisilde MOUSSAVOU

L'Agence nationale de l'aviation civile à Libreville.

maine des enquêtes sur les incidents et accidents d'aviation. Les deux parties s'engagent donc à coopérer dans le cadre de la formation en matière d'enquêtes, la formation des personnels, le partage d'informations et d'expériences. Ce mémorandum devra

œuvrer dans le cadre du respect de l'objectif énoncé dans l'annexe 13 de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale, qui recommande que l'enquête sur un accident ou un incident d'aviation ait pour seul but la prévention de futurs cas du même genre.



Photo : Arisilde MOUSSAVOU

Le directeur général de l'Anac, Dominique Oyinamono: un mémorandum avec le BEIAA pour la gestion des sinistres.

En effet, la Convention ne prévoit pas que les enquêtes menées visent à déterminer les fautes ou les responsabilités. S'agissant du mémorandum,

celui-ci « n'est pas destiné à contrevenir aux prérogatives légales ou réglementaires de l'une ou l'autre partie », selon ses signataires

affirme ses ambitions dans les secteurs énergétique et hydraulique camerounais. Gilles Thibault, le nouvel ambassadeur de France au Cameroun est formel. Au sortir d'une audience à huis-clos avec le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, le diplomate français a confié à la presse que « plus que par le passé, la France entend être plus présente qu'elle ne l'a été pour la mise en œuvre d'infrastructures énergétiques et hydrauliques » au Cameroun. Cette déclaration du diplomate français survient au lendemain de la notification (le 3 août dernier) au consortium formé par les sociétés marocaines Onep, MedZ, Delta Holding et le cabinet conseil en travaux publics Ingema, du non-renouvellement de son contrat d'affermage du service public de l'eau potable au Cameroun, qui arrivera à échéance en 2018. Dans le même temps, EDF